



COMMUNIQUE FEDERAL

29 mai 2020

Déconfinement phase 2 : transports et libertés démocratiques absents !

A en croire le 1^{er} Ministre, « la liberté va redevenir la règle et l'interdiction l'exception ». De quelle liberté parle-t-on ? Pas de la liberté de travailler en toute sécurité, d'être protégé de l'arbitraire par le droit du travail, pas non plus de la liberté de réunion ni de la liberté de manifestation en tout état de cause !

La population va donc pouvoir retourner dans les parcs et jardins, dans les cafés et restaurants, dans les salles de sport... Mais pas dans les réunions d'information syndicales !

Le gouvernement fait le choix de maintenir l'état d'exception que constitue l'état d'urgence sanitaire qui remet en cause les droits sociaux, les droits syndicaux et les libertés démocratiques ! La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a d'ailleurs dénoncé « les atteintes à la démocratie sociale et aux droits des salariés » qu'elle juge « non nécessaires (...) disproportionnées et parfois discriminatoires ».

FO Cheminots constate qu'à aucun moment la situation dans le domaine des transports n'a été évoquée, de même qu'aucune mention n'est faite des Equipements de Protection Individuelle qui font pourtant cruellement défaut.

FO Cheminots note également les menaces à peine voilées quand le 1^{er} Ministre évoque « l'impact d'une récession historique » : le chantage à l'emploi est en place et on voit déjà qu'on va faire payer la crise à ceux-là même qui ont fait fonctionner le pays depuis deux mois et demi.

Pour FO cheminots, il est plus que temps que cela cesse !

Levée immédiate de l'état d'urgence !

Rétablissement des droits des salariés et de la démocratie sociale !

La Fédération

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

Contacts Presse FO Cheminots:

Philippe HERBECK | Secrétaire Général | 06 18 80 59 54

Daniel FERTE | Secrétaire Général Adjoint | 06 38 78 35 61



Site internet



Facebook